

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 4 août 2009 à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse Lyz Beaulieu
Madame la conseillère Nicole Legault
Messieurs les conseillers Denis Harrison
Ronald Morin
Henri Grenier
Louis-Marcel Caron
Est absent Marc Campbell

La directrice générale, Suzanne Robinson, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse ouvre la séance à 19 h 30

09-08-3875

CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la constatation de la légalité de la convocation.

ADOPTÉE

09-08-3876

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Legault, appuyé par le conseiller Denis Harrison et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ACCEPTATION SOUMISSION POUR LE PROJET CAMPING DU LAC DES 31 MILLES
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

09-08-3877

ACCEPTATION SOUMISSION POUR LE PROJET CAMPING DU LAC DES 31 MILLES

Il est proposé par la conseillère Nicole Legault, appuyé par le conseiller Denis Harrison et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission pour le projet camping du Lac des 31 milles des promoteurs Marc Lalonde, Denise Campeau, Jacques Durocher, Raphaël Caron et Philippe Caron.

De plus, il est résolu que soient mandatées Lyz Beaulieu, mairesse, et Suzanne Robinson, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente pour la concession de gestion du camping du Lac des 31 milles.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Il a eu une période de questions de 19 h 45 à 20 h

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse lève la séance à 20 h

Lyz Beaulieu,
Mairesse

Suzanne Robinson,
d.g./secrétaire-trésorière